



Compte-rendu du CHSCT de l'académie de Rennes du 7 avril 2021

Un CHSCT Académique s'est tenu le mardi 7 avril 2021, au lendemain de la fermeture des établissements et quelques jours avant les vacances scolaires anticipées de deux semaines.

Le Secrétaire général du rectorat a tout d'abord indiqué les mesures prises depuis les annonces du Président de la République. Puis le Recteur, à son arrivée, a donné le bilan de la situation dans l'académie au 2 avril : 7 établissements fermés, 147 classes fermées, 1 077 cas covid confirmés chez les élèves (depuis le 19 mars), 91 cas chez les personnels (depuis le 19 mars), 15 840 tests salivaires réalisés.

Sans recrutements, sans équipements, sans tests, sans vaccins... c'est le désastre qui aboutit à la fermeture des classes.

Les représentants de la FNEC FP-FO ont souligné la responsabilité des autorités gouvernementales et académiques dans ce nouveau désastre : propagation du virus (après le retour des vacances d'hiver le 8 mars, 12 classes fermées le 10 mars, 118 le 24 mars, 147 le 2 avril dans l'académie); nombreux enseignants non remplacés et élèves brassés dans les classes; semaine(s) de continuité pédagogique à la place de l'enseignement en classe. Ce désastre est la conséquence du refus de mettre en place les mesures d'urgences destinées à la protection des personnels et des élèves et à un plan de rattrapage scolaire (lire ci-dessous la déclaration préalable de la FNEC FP-FO).

Le Recteur a réagi à la déclaration en indiquant qu'il n'avait jamais refusé de recevoir quiconque, et que les AED seraient reçus. Le Secrétaire général a expliqué que les moyens sont mis : 73 ETP mobilisés (!), tout en reconnaissant des

difficultés de recrutement. Des AED sont recrutés pour encadrer des classes pendant que l'enseignant à risque fait classe à distance. Les moyens mis par l'Éducation nationale sont faramineux (!).

La FNEC FP-FO a redit que 669 millions du budget de l'Éducation nationale avaient été économisés en 2020 par le Ministre. Les recrutements sont dérisoires, pour ne prendre que l'exemple des AESH, ce sont 64 élèves en situation de handicap qui fin janvier dans les Côtes-d'Armor, n'avaient toujours pas l'accompagnant pourtant notifié par la MDPH. En Italie, 40 000 personnels ont été recrutés pour la rentrée de septembre 2020. Il faut tester : en Autriche depuis la réouverture des établissements scolaires le 8 février, les élèves sont testés 2 à 3 fois par semaine. Il faut le vaccin pour tous les personnels qui le souhaitent (c'est de la responsabilité de l'employeur de protéger ses personnels).

La FNEC-FP FO a dénoncé les pressions exercées sur les enseignants afin d'accueillir les enfants de parents indispensables à la gestion de l'épidémie, dont la liste est considérablement élargie.

Le recteur a dit à plusieurs reprises que ses consignes transmises étaient très nettes : l'accueil des enfants prioritaires se fait uniquement sur la base du volontariat.

La FNEC FP-FO continue à exiger un plan d'urgence !

Depuis la fin d'année scolaire dernière, nous exigeons notamment un recrutement massif et immédiat de personnel. Au CHSCTA du 3 novembre, la FNEC FP-FO a soumis au vote l'avis suivant : « *Le CHSCT de l'académie de Rennes considère que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées. Il demande de procéder au recrutement de ces personnels immédiatement, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire.* »

Cet avis a été voté à l'unanimité (1 FO, 3 FSU, 1 UNSA, 1 CFDT).

Au CTA du 19 janvier, la FNEC FP-FO a soumis le vœu suivant : « *Le CTA de*

l'académie de Rennes demande en urgence le recrutement massif de personnels et la création des postes statutaires nécessaires :

- *Pour permettre dans un premier temps le dédoublement des classes dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires, tant que la pandémie ne sera pas jugulée et ensuite pour qu'aucune classe ne dépasse 20 élèves ;*

- *Pour permettre le dédoublement des effectifs dans collèges et lycées, pour que chaque élève puisse continuer à avoir droit à 100% de cours en présentiel, et pour que cesse l'enseignement hybride ;*

- *Pour permettre d'effectuer tous les remplacements. »*

Cet avis a recueilli une voix (FO pour - CGT abstention - FSU, UNSA, CFDT refus de prendre part au vote).

Rentrée du 26 avril : aucune réponse sur les mesures à prendre.

Les représentants de l'académie se sont référés à de futures directives ministérielles concernant la vaccination. Nos élus n'ont pas eu de réponse quant aux conditions de reprises le 26 avril. Nous comprenons que pour les autorités, la reprise devra donc s'organiser dans des conditions identiques à celles qui nous

conduisent de désastre en désastre depuis un an : sans recrutements, sans campagne massive de tests, sans équipements de protection adaptés, sans capteurs de CO2 ou purificateurs d'air, sans accès à court ou moyen terme aux vaccins pour la grande majorité des collègues...

Dans cette situation, la FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir dès la rentrée, afin de lister les problèmes et les revendications.

La FNEC FP-FO a proposé aux autres organisations syndicales d'organiser l'action commune pour exiger la satisfaction de toutes les revendications. Elle a déposé un préavis de grève courant jusqu'au 29 mai pour couvrir toutes les situations.

Déclaration de la FNEC FP-FO au CHSCTA extraordinaire du mercredi 7 avril

Le Président de la République a annoncé il y a une semaine la fermeture des écoles.

Mais depuis un an, la FNEC FP-FO revendique des mesures exceptionnelles pour les établissements scolaires : plan d'urgence de recrutement de personnels pour remplacer les personnels absents et alléger les effectifs en maintenant l'ensemble des heures de classes, des matériels de protection adaptés (masques chirurgicaux et FFP2, gel), des campagnes de test, une campagne de vaccination pour les collègues qui le souhaitent.

Mais depuis un an, le gouvernement n'a débloqué aucun fonds pour les établissements scolaires, comme il n'a pas débloqué de fonds pour les hôpitaux. Ce choix fait par le gouvernement conduit au chaos que connaissent les établissements scolaires par manque de remplaçants, par manque d'AESH, par manque d'infirmières et de médecins scolaires, par manque de personnel administratif, par manque d'AED, ces personnels que vous n'avez pas voulu recevoir, Monsieur le Recteur.

Il est intolérable que près de 600 milliards soient débloqués depuis un an et que pas un centime ne revienne à l'Éducation nationale : les établissements scolaires sont restés ouverts "quoiqu'il en coûte"... rien du tout, simplement par l'immense volonté des enseignants d'enseigner et de remplir leur mission auprès des élèves.

À titre d'exemple, dans le département des Côtes-d'Armor, le directeur académique dit qu'il n'a pas de budget pour recruter des AESH, abandonnant une centaine d'élèves handicapés et leurs enseignants de façon scandaleuse, alors que le ministre Blanquer a rendu 669 millions d'euros sur le budget 2020 de l'Éducation nationale. Et des AESH ont attendu le mois de mars 2021 pour obtenir le remboursement des frais de déplacement de l'année scolaire 2019/2020 !!!

Cette semaine est une semaine en « distanciel », alors que le ministre tweetait en début de semaine dernière « we hate on-line education ». L'article 2 de l'arrêté ministériel du 6 avril 2018 qui fixe avec le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 les modalités et les conditions de mises en œuvre du télétravail dans la Fonction publique, exclut du télétravail les activités qui nécessitent « d'assurer un accueil ou une présence physique dans les locaux de l'administration auprès de tiers (agents, usagers, élèves, étudiants, apprentis, stagiaires...) », c'est-à-dire l'enseignement à des élèves. Ce que certains appellent « l'enseignement à distance », voire « télétravail » n'est pas de l'enseignement mais de la « continuité pédagogique » dont l'objectif reconnu par le Ministre lui-même est le simple maintien d'un lien avec l'institution scolaire. D'ailleurs cette « continuité pédagogique » n'a fait l'objet d'aucun texte réglementaire et ne saurait être soumise à aucun contrôle de la hiérarchie.

Au sujet de l'accueil des enfants des professions prioritaires pour la semaine du 6 avril, la liste définissant les professions prioritaires n'est parue que le vendredi 2 avril et il n'était donc pas possible de procéder le jeudi à un recensement des enfants concernés en l'absence d'un texte réglementaire, mais il fallait néanmoins que les directeurs effectuent ce recensement (sur des critères inconnus !). Encore une fois l'incurie ministérielle conduit au chaos, à la désorganisation et accroît la charge de travail des personnels ! Pour

ce qui est de la présence des enseignants et des AESH dans ces accueils, ce ne sont que des personnels volontaires. La FNEC FP-FO rappelle que personne ne peut être contraint d'être présent (enseignant comme AESH) pour cet accueil qui n'est d'ailleurs pas défini comme une activité d'enseignement.

Pour éviter un véritable sacrifice de la jeunesse, de l'École et de ses personnels, la FNEC FP-FO exige qu'un véritable plan d'urgence soit immédiatement mis en œuvre :

- **Plan d'urgence de recrutement massif et immédiat d'enseignants pour assurer le remplacement des personnels malades ou en ASA, l'allègement significatif des effectifs des classes, avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves, notamment par le recrutement de tous les candidats inscrits sur les listes complémentaires et la prolongation jusqu'à la fin de l'année et la titularisation des contrats de tous les enseignants contractuels recrutés ;**
- **Fourniture, a minima, de masques chirurgicaux de type II R (résistants aux éclaboussures) à raison de 3 masques par jour, à tous les enseignants et AESH du département, et de masques FFP2, les seuls reconnus par le Code du travail, pour tous les personnels en activité qui le souhaitent ;**
- **Fourniture dans les écoles de masques pédiatriques jetables, de gel et de lingettes virucides en nombre suffisant, équipement des salles en purificateurs d'air ;**
- **Vaccination immédiate de tous les enseignants volontaires ;**
- **Entretien et désinfection des locaux donc plan d'urgence de recrutement de personnels territoriaux supplémentaires ;**
- **Arrêt des observations en classe organisées dans le cadre « des constellations » et affectation des TR sur les remplacements d'enseignants absents ;**
- **Réquisition de locaux partout où il y a besoin de salles pour alléger ou dédoubler tout en maintenant toutes les heures de classe pour tous les élèves ;**
- **Tests gratuits systématiques dans tous les établissements scolaires, sur temps de travail, pour tous, élèves comme enseignants et agents territoriaux, pris en charge totalement par des personnels de santé qualifiés (aussi bien le travail administratif de recensement que les tests eux-mêmes)**
- **Recrutement immédiat d'infirmières et de médecins de l'Éducation nationale fonctionnaires d'Etat.**